

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

Pôle Gestion publique

Service : Evaluations

Adresse : 16, RUE BORDE

13357 MARSEILLE CEDEX 20

Téléphone : 04.91.17.91.17

Fax : 04 42 37 54 08

Le 08/09/2017

Le directeur régional des Finances publiques
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et du département des Bouches-du-Rhône

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Christian GREGOIRE

Téléphone : 04 42 37 54 32

Courriel : christian.gregoire@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. : 2017-069V0871 rectifié et 2015-069V3510 ratt.

à

HOTEL de VILLE de PELISSANNE

(à l'attention de Cyril ERMINE)

Direction de l'Urbanisme

BP 7 Parc Roux de Brignoles

13330 PELISSANNE

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : TERRAIN

ADRESSE DU BIEN : ZA DU BAS TAULET ROUTE DE LAMBESC À PÉLISSANNE

VALEUR VÉNALE : 991 743 € H.T.

1 – SERVICE CONSULTANT :	COMMUNE DE PÉLISSANNE
AFFAIRE SUIVIE PAR :	CYRIL ERMINE
VOS REF. :	ZA DU BAS TAULET
2 – Date de consultation :	07/02/2017
Date de réception :	20/02/2017
Date de visite :	08/09/2017
Date de constitution du dossier « en état » :	

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

- Actualisation de la valeur vénale de divers lots de terrain en vue d'un transfert à la METROPOLE MARSEILLE PROVENCE

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Références cadastrales :

divers lots n°1, 4, 5, 12, 13, 14, 15, 17, 19 et 22 , pour une surface totale de 16 991 m², cadastrés parcelles AT n° 737, 740, 741, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 753, 756, sises Quartier le Bas Taulet à Pélissanne

Descriptif du bien :

Il s'agit de lots de terrains à bâtir , d'une superficie individuelle de 1 000 à 3 000 m², dans la zone d'activités du Bas Taulet.

5 - SITUATION JURIDIQUE

- nom du propriétaire : COMMUNE DE PÉLISSANNE

- situation d'occupation : biens présumés libre de toute location ou occupation

6 - URBANISME ET RÉSEAUX

ZONE AU PLU : 1AUE (ZONE ARTISANALE)

LOTS DISPOSANT DE TOUS LES RÉSEAUX

7 - DETERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par comparaison.

La valeur vénale des biens est estimée à 991 743 € H.T. (*neuf cent quatre vingt onze mille sept cent quarante trois euros hors taxes*).

Le tableau de la valeur vénale des lots est joint en annexe.

8 - DURÉE DE VALIDITÉ

un an

9 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

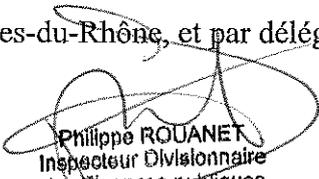
Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques,

Directeur Régional des Finances Publiques

de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département

des Bouches-du-Rhône, et par délégation,


Philippe ROUANET
Inspecteur Divisionnaire
des Finances publiques

TERRAINS RESTANT A CEDER - ZA BAS TAULET

N° LOT	SURFACE en m ²	PRIX HT
1	2005	128 797,85 €
4	2009	129 054,81 €
5	3004	192 971,95 €
12	1007	54 618,00 €
13	1533	83 147,36 €
14	1762	95 567,95 €
15	1039	56 353,63 €
17	1116	60 529,98 €
19	2034	110 320,77 €
22	1482	80 381,21 €
	16991	991 743,51 €

